Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Pommier / Poirier

N°05
13/03/2025

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure :** les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour de nombreuses variétés, risque de contaminations lors des prochaines pluies.
- **Chancres :** le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons :** la période à risque est en cours avec l'éclosion des fondatrices.
- **Tordeuse orientale :** installation des pièges.
- **Acariens rouges :** les éclosions débutent.

Pommier

- **Anthonome du pommier :** la période à risque de pontes est en cours.

Poirier

- **Psylle du poirier :** les éclosions sont en cours.
- **Phytopte du poirier** : la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).
- **Cécidomyie des poirettes** : la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).

Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux valeurs de saison jusqu'à ce début de semaine avec des maximales souvent proches des 20°C. Les conditions ont été très venteuses en fin de semaine dernière. Des pluies souvent importantes ont été enregistrées le 9 mars apportant 4 à 54 mm selon nos stations météo voire plus de 60 mm localement. Des averses parfois orageuses et accompagnées de grêle sont intervenues entre le 10 et le 12 mars.

Depuis ce milieu de semaine les températures sont en baisse. Pour les prochains jours, elles resteront fraiches avec des minimales entre 1 et -3°C. Elles devraient évoluer dans le courant de la semaine prochaine pour repasser au-dessus des normales de saison. Un temps perturbé est annoncé pour la semaine à venir.

Prévisions du 14 au 20 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 14	SAMEDI 15	DIMANCHE 16	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20
Ste Livrade sur Lot (47)	-1° / 12° 15 km/h	-2° / 11° 15 km/h	0° / 11° 10 km/h	2° / 12° 15 km/h	4° / 17° 30 km/h 50 km/h	8° / 17° 30 km/h 50 km/h	7° / 18° 25 km/h 50 km/h
Pompignac (33)	0° / 11° 20 km/h	0° / 10° 10 km/h	0° / 9° 10 km/h	3° / 12° 10 km/h	4° / 16° 20 km/h 40 km/h	8° / 17° 20 km/h 45 km/h	8° / 16° 20 km/h 40 km/h
Bergerac (24)	-3° / 13° 15 km/h	-1° / 12° 15 km/h	0° / 10° 10 km/h	3° / 13° 10 km/h	4° / 17° 30 km/h 50 km/h	8° / 18° 25 km/h 50 km/h	7° / 19° 30 km/h 50 km/h
Jonzac (17)	-1° / 11° 20 km/h	-1° / 10° 15 km/h	0° / 10° 10 km/h	3° / 13° 20 km/h	3° / 17° 25 km/h 45 km/h	9° / 18° 20 km/h 45 km/h	7° / 18° 20 km/h 45 km/h
Orthez (64)	1° / 12° 10 km/h	0° / 12° 10 km/h	-1° / 14° 5 km/h	0° / 14° 15 km/h	4° / 19° 10 km/h	6° / 21° 10 km/h	5° / 19° 10 km/h

Pommier - Poirier

- ## Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade B-C pour Golden, Canada et Chantecler ; stade C3-D pour Gala ; stade C3-D à D3 pour Granny ; stade D-D3 pour Braeburn ; stade D-D3 à début E pour Pink Lady.

En Gironde : stade B-C pour Golden ; stade C à C3 pour Chantecler ; C-C3 à début D pour Gala.

En Dordogne : stade C-C3 pour Gala ; stade C3-D pour Granny ; stade C3-D à D-D3 pour Pink Lady.

En Charentes : stade B-C à C pour Gala, Golden, Canada et Chantecler ; stade C-C3 pour Granny.

Stade B
« Début de gonflement »
(BBCH 51)

Stade C
« Gonflement apparent »
(BBCH 53)

Stade C3
« Eclatement du bourgeon »
(BBCH 54)

Stade D
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 55)

Stade D3
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 56)

Stade E
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 57)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade C3-D pour William's ; stade D à D3 pour Comice ; stade D-D3 pour Conférence à début E pour Passe Crassane ; stade D3-E pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade C-C3 pour William's ; stade D-D3 pour Comice ; stade E pour Passe Crassane.

En Charentes : stade C-C3 pour Comice ; stade C3 pour William's et stade C3-D pour Conférence.

Stade C
« Gonflement apparent »
(BBCH 52)

Stade C3
« Eclatement des bourgeons »
(BBCH 54)

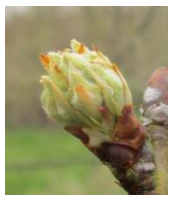

Stade D
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 55)

Stade D3
« Ecartement des boutons floraux »
(BBCH 56)

Stade E
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 57)

- **Tavelure** *(Venturia inaequalis)*

Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors des pluies du 9 et du 12 mars.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®,** des contaminations de niveau « assez grave », ont pu avoir lieu localement lors des pluies qui sont intervenues le 9 mars. Les pluies des 11-12 mars ont pu également engendrer des contaminations de niveau « léger » à « assez grave ».

Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.3 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 0.3 % du stock annuel.

Stations Météo		Période d'humectation		
		Date début	Date fin	Contamination (Gravité*)
47	**Ste Livrade sur Lot**	11/03	12/03	Légère
		09/03	10/03	Assez grave
24	**Monbazillac**	09/03	10/03	Assez grave
16	**Le Tâtre**	12/03	13/03	Légère
		09/03	10/03	Assez grave
64	**Orthez**	11/03	12/03	Assez grave

** : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère<Assez grave<Grave*

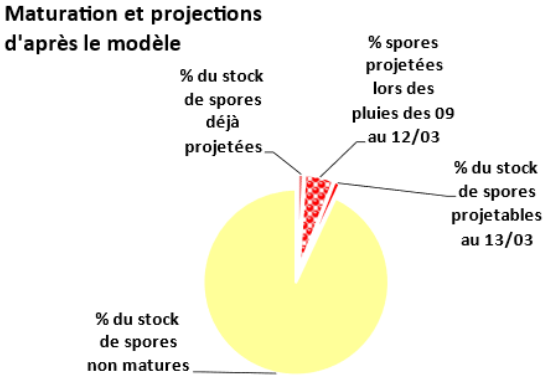

Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque nul à faible pour les prochaines pluies.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints pour bon nombre de variétés**.** Les prochaines pluies pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Pour les variétés et situations tardives, l'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « Tavelure du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur**

- ## Chancres

Le champignon responsable du chancre à *Nectria* ou chancre européen *(Neonectria ditissima)* se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisants.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre. Les conditions humides sont propices aux contaminations.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisants en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée**.**

📖 **Consultez la fiche « Chancre à *Nectria* » du Guide de l'Observateur**

- ## Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Le champignon responsable de la maladie, *Podosphaera leucotricha*, se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente. Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

📖 **Consultez la fiche « Oïdium du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur**

- ## Pucerons

Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) **et puceron mauve du poirier** (*Dysaphis pyri*) :

En parcelles, les éclosions se poursuivent. Lors des observations réalisées en ce début de semaine 0 à 12 % des bourgeons étaient occupés par des fondatrices sur nos parcelles de référence.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Fondatrices de puceron cendré
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Anthonome du pommier** (*Anthonomus pomorum*)

L'anthonome du pommier est un ravageur occasionnel. Il peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en ce début de semaine en Lot-et-Garonne ont montré une présence d'adultes en augmentation ainsi que des piqûres sur bourgeons.

Anthonomes du pommier
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Piqûres d'anthonome
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 Consultez la fiche « Anthonome du pommier » du Guide de l'Observateur

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

Le vol de la tordeuse orientale débute généralement dans la dernière décade de mars.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer à partir de cette fin de semaine.

Tordeuse orientale
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

- **Tordeuses de la pelure**

Les tordeuses de la pelure, Capua et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves va débuter. La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

📖 Consultez la fiche « Tordeuses » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testidunea*) **et du poirier** (*Hoplocampa brevis*)

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence. Il hiverne à l'état de larve dans un cocon enfoui dans les premiers centimètres du sol. Au printemps, la femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard.

La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Hoplocampe du pommier

Piège à hoplocampes
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10% de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées. La technique du piégeage massif n'est pas sélective et de nombreux insectes se font piéger.

📖 Consultez la fiche « Hoplocampe du pommier » du Guide de l'Observateur

- **Psylle du poirier** *(Cacopsylla pyri)*

Dans nos parcelles de référence, les éclosions sont en cours.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

B Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « Psylles du poirier » du Guide de l'Observateur

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri)* est un ravageur occasionnel qui provoque l'érinose du poirier.

Les adultes qui hivernent en colonies sous les écailles des bourgeons reprennent leur activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Ils colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Dégâts de phytoptes cécidogènes sur jeune feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des poirettes** (*Contarinia pyrivora*)

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

En parcelle touchée par la cécidomyie des poirettes l'année dernière, des piégeages importants sont signalés.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différentiables des fruits sains.

Poirette « calebassée »
(Crédit Photo : SRPV)

- ## Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)

L'anthonome du poirier est un ravageur occasionnel. Il pond dans les bourgeons floraux à l'automne. La larve éclos à partir de décembre et évide les bourgeons. Les dégâts sont visibles lors du débourrement.

Des larves sont actuellement observées dans les bourgeons.

Dans les parcelles présentant des dégâts ce printemps, il sera possible de surveiller les émergences d'adultes par battage de rameaux à l'automne afin d'optimiser la gestion de ce ravageur.

Dégât d'anthonome du poirier avec larve
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- ## Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre le tout début des éclosions.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

📖 Consultez la fiche « Acariens » du Guide de l'Observateur

- ## Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 06/02/25).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

📖 Consultez la fiche « Cochenilles » du Guide de l'Observateur

- ## Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le BSV n°2 du 06/02/25.

Des captures ont été enregistrées en fin de semaine dernière.

Evaluation du risque

L'essaimage des adultes a débuté. Les températures actuelles ne sont pas favorables aux émergences.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences…) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

A cette période de l'année on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes et qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Des acariens du genre *Trombidium* et des syrphes (adulte et œufs) ont également été notés.

Œuf de syrphe
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

• Seuils de sensibilité au gel

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : Note DRAAF arrêté abeilles

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : Fiche vergers

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".